

DE « FAIRE LA PAIX » A « CONSTRUIRE LA PAIX » :
LES EFFETS À LONG TERME DE LA MÉDIATION PAR LES PAIRS
Marianne Souquet, Médiatrice et Formatrice

Au collège Olympe de Gouges de Montauban, l'instance de médiation par les pairs entre dans sa deuxième année. Ce projet a démarré par une information sur la médiation en milieu scolaire à tous les membres de la communauté éducative, puis une formation de deux jours aux adultes intéressés et enfin la formation d'un groupe d'élèves médiateurs chargé de gérer les conflits mineurs entre élèves. Comme dans beaucoup d'autres établissements, une personne est particulièrement impliquée dans le projet, ici une des Conseillères Principales d'Education, Pascale Van Straaten. Nous avons demandé à celle-ci, quels effets elle observait après une année de mise en place. Elle note que, malgré une utilisation réduite de la médiation, ce projet semble porter ses fruits : « moins de violence, d'incivilités, de bagarres, d'actes agressifs, verbaux ou physiques. » Ainsi, le climat de l'établissement est apaisé ; cependant il est difficile d'évaluer si ces effets proviennent essentiellement du programme de médiation ou également des nombreux autres projets de l'établissement, notamment des formations des enseignants à la multiculturalité, à la psychologie de l'adolescent, à la culture des gens du voyage, à l'ethnologie, aux relations garçons-filles, ... Il est vraisemblable que c'est l'ensemble des approches qui permet ces avancées.

Pour ce qui est des médiations à proprement parler, Pascale Van Straaten explique que « les médiations ont réussi à 70 %. Les élèves se sont mis d'accord, se sont compris. La responsabilité a été partagée pour les "conflicteurs"¹. Ils se quittaient en ayant fait la paix, ou en acceptant de mener chacun leur vie de leur côté, indifféremment. Pour les 30% restant, j'ai proposé de revoir les jeunes ensemble. L'idée leur a plu, mais concrètement, nous nous sommes peu retrouvés. »

La médiation par les pairs existe maintenant depuis presque trente ans en Amérique du Nord, vingt ans en Europe. Nous avons donc un certain recul. Que disent les recherches sur les effets de la médiation en milieu scolaire ? Permet-elle à la fois de gérer un conflit particulier, de « faire la paix », à court terme, et, à plus long terme, de « construire la paix », c'est-à-dire comme le suggère Jean-Pierre Bonafé Shmitt, permet-elle « non seulement de surmonter des désaccords mais de construire de nouvelles relations, de nouvelles solidarités, en un mot de reconstruire le lien social. » ?² Pour étudier les effets à long terme de la médiation par les pairs, nous nous sommes tournées essentiellement vers les recherches nord américaines puisque ce sont celles qui ont le plus de recul dans le temps³⁴.

A court terme, on note en général que la plupart des médiations aboutissent à un accord entre les élèves –entre 85 et 95% ; la solution trouvée est le plus souvent : « on ne se

¹ « Conflicteur » : désigne une personnes qui est en conflit - terme créé spontanément par un élève-médiateur durant la formation

² BONAFE-SCHMITT J.-P., *La médiation scolaire par les élèves*, E.S.F., Issy-les-Moulineaux, 2000

³ BICKMORE K, "Peer mediation Training and Program Implementation in Elementary Schools: Research Results", *Conflict Resolution Quarterly*, Vol.20, N°2, winter 2002

⁴ COHEN R, *Students Resolving Conflict: Peer Mediation in Schools*, □ Good Year Books, January 2005

parle plus » ou « on reste amis ».⁵ Ces solutions peuvent paraître simplistes au regard extérieur, cependant chacun sait que le processus mis en œuvre est tout aussi important, sinon plus, que les solutions trouvées.

A moyen terme, pour la plupart des programmes, les premières recherches ont montré les changements suivants : une meilleure atmosphère à l'école, de meilleures relations entre les élèves, une diminution du vandalisme et des bagarres, une diminution des incivilités, une diminution du taux d'absentéisme, une diminution des actes disciplinaires, un meilleur climat d'apprentissage, une meilleure image de soi pour les médiateurs

Des recherches plus récentes ont permis d'affiner ces effets. Les effets bénéfiques sont essentiellement pour les élèves médiateurs : augmentation de l'estime d'eux-mêmes, meilleure compréhension du conflit, et meilleurs résultats scolaires, renforcement de l'esprit de responsabilité, émergence de « leaders positifs ». Ce résultat nous amène à nous poser la question suivante : est-ce le fait d'avoir reçu la formation de médiateur ou est-ce le fait d'exercer la fonction de médiateur qui produit ces effets ?

L'attachement des élèves à l'école est amélioré ; ce résultat nous paraît important car il nous semble que si les élèves se sentaient « chez eux » à l'école, le climat en serait d'autant meilleur.

Les professeurs ont plus de temps pour enseigner car la multitude de petits conflits sont gérés en dehors d'eux ; il a même pu être démontré que l'apprentissage de la gestion des conflits entraînait une meilleure réussite scolaire. Ceci serait un bon argument pour la promotion de ces projets.

Plus les élèves sont jeunes, mieux les instances de médiation fonctionnent.

A plus long terme, le résultat le plus important au regard de l'éducation à la paix est le suivant : participer à une seule médiation, en tant que « conflictuel » peut amener un changement durable dans le comportement et les compétences sociales de la personne. Dans une étude américaine, 90% des élèves interrogés disent qu'ils ont utilisé ce qu'ils ont appris en médiation dans d'autres situations de conflit. Ils précisent qu'ils ont changé leur attitude vis-à-vis du conflit et de l'école. Les élèves apprennent à gérer leurs conflits de façon coopérative plutôt que de se battre.

Certains chercheurs avancent même que la médiation pourrait participer à la prévention de certaines conduites à risque comme l'utilisation de la drogue, la grossesse de l'adolescence etc... car des facteurs qui y contribuent sont affectés par la médiation (estime de soi basse, difficulté à prendre des décisions, influence négative des pairs...)

En tout cas, toutes ces recherches confirment que la médiation n'est pas seulement un seul moyen de gérer un conflit, mais un processus éducatif qui peut s'intégrer dans l'éducation à la citoyenneté dans les cursus scolaires. Ceci pose la question du choix entre la mise en place d'une instance de médiation ou d'un programme d'apprentissage à la gestion coopérative des conflits pour un plus grand nombre.

Malgré tous ces effets encourageants, la médiation représente une contre-culture, dans notre société et peut-être encore plus à l'école qui est un lieu hautement hiérarchisé. C'est pourquoi l'existence de ces programmes est fragile. Chaque rentrée scolaire présente un

⁵ SOUQUET M., "La médiation en milieu scolaire" in BONAFE-SCHMITT J.-P., DAHAN J., SALZER J., SOUQUET M., VOUCHE J.P., *Les Médiations, la Médiation*, Erès, Collection Trajets, Romainville, 1999

nouveau défi pour démarrer à nouveau le projet et les instances de médiations sont bien souvent sous-utilisées.

Des facteurs favorisant la pérennité et le succès de ces projets ont pu être mis en évidence. Une formation de qualité pour les élèves et les enseignants par des médiateurs professionnels est indispensable ainsi qu'une collaboration étroite entre l'institut de formation et l'établissement scolaire.

A la question : « qu'est-ce qui fait que la médiation par les pairs marche ? », les élèves médiateurs et les élèves ayant participé à une médiation répondent unanimement : « Parce que c'est fait pour les enfants, par les enfants »⁶. Cependant le soutien des adultes de la communauté éducative reste indispensable ; il est important de prévoir des réunions régulièrement avec les élèves médiateurs.

Plus les équipes de médiateurs sont diversifiées, plus les programmes sont solides, durables et efficaces et plus la sensibilité interculturelle est améliorée ; le groupe de médiateurs doit être représentatif de la population de l'école : dans les résultats scolaires, dans le milieu socio-culturel, ethnique, répartition filles/garçons,...

La médiation doit rester volontaire : plus il s'agit vraiment d'un choix des élèves et non d'une alternative à la punition, plus le degré de satisfaction des élèves est grand et plus les médiations aboutissent. La médiation par les pairs ne produit pas d'effets bénéfiques si elle fait partie d'un système coercitif.

L'institutionnalisation des programmes est une variable importante car elle permet la reconnaissance des médiateurs et la pérennité des programmes ; elle favorise un suivi dans le travail et les moyens financiers. En France, c'est un problème à l'heure actuelle.

Des projets multi-dimensionnels permettent que la culture change : dans l'idéal, il faudrait une instance de médiation par les pairs, la formation à la gestion des conflits pour tous, un projet de médiation dans le quartier aussi, et une implication de tous les acteurs de la communauté éducative, y compris les parents.

En conclusion, nous pouvons affirmer qu'en médiation, les élèves, collégiens ou lycéens, font l'apprentissage de compétences sociales qui leur seront utiles toute leur vie : communiquer efficacement, mesurer les conséquences de leurs actions, imaginer des alternatives de solutions à un problème, prendre des décisions, cohabiter avec des personnes avec qui on n'est pas forcément d'accord, gérer les conflits tout en sauvant la face, s'auto-discipliner, se responsabiliser. Des compétences indispensables pour construire la paix dans le monde. Comme l'a dit Ghandi : « Si on veut la paix dans le monde, commençons à enseigner la coopération aux enfants ».

⁶ SOUQUET M., "La médiation en milieu scolaire" in BONAFE-SCHMITT J.-P., DAHAN J., SALZER J., SOUQUET M., VOUCHE J.P., *Les Médiations, la Médiation*, op.cit.